



Cour de France.fr / Représentation et festivités / Musique et danse / Etudes modernes / L'Académie royale de musique (1749-1790)

Solveig Serre

L'Académie royale de musique (1749-1790)

Résumé de thèse. Source : école des Chartes

Thèse soutenue en 2005 à l'école des Chartes.

Un exemplaire peut être consulté aux Archives Nationales ; pour les démarches administratives, voir la [réglementation](#) pour la consultation des thèses de l'école des Chartes.

Extrait du résumé

Au XVIII^e siècle, l'Opéra est à tous points de vue le premier des théâtres français. Érigé depuis sa création, le 28 juin 1669, en académie, il jouit du monopole des représentations en musique, privilège immense qui écrase tous ses rivaux. Il emploie un personnel très nombreux, met en jeu des sommes considérables et bénéficie de l'immense ferveur du public.

En réalité, cette apparente puissance ne saurait faire illusion et l'envers du décor dissimule une institution en lutte pour surmonter d'incessantes difficultés administratives et financières. Aussi apparaissait-il intéressant de retracer l'histoire de l'Académie royale de musique entre 1749 et 1790, afin de comprendre notamment les raisons de la longévité d'une institution qui, en dépit de nombreux problèmes structurels, a réussi à se maintenir et, mieux encore, à constituer un foyer de création musicale de premier ordre.

[Lire la suite \(site de l'école des Chartes\)](#)